

INFORMATIONS CLASSES A HORAIRES AMENAGES MUSICALES

2019/2020

NUMEROS UTILES

Responsable aux études CHAM : Frank Vassalluci - 06 66 33 84 60 -

Service scolarité : 05 55 45 95 62 – 05 55 45 95 78

ACCUEIL : 05 55 45 95 50

REPRISE DES COURS AU CONSERVATOIRE

Le 9 septembre 2019 pour tous les élèves.

Les emplois du temps seront consultables sur l'extranet usager quelques jours avant chaque début de trimestre.

A partir du 16 septembre 2019 pour les ensembles les orchestres et la filière voix.

PRESENCE AU CRR et MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT : ELEMENTAIRES

	Jules Ferry	Montmailler
CE1 : VENDREDI de 13h45 à 16h45	<u>ALLER</u> Départ du bus à 13h15 Les enfants sont récupérés dans leurs classes Accompagnement en bus par 2 surveillants	<u>ALLER</u> Départ à pieds à 13h15 Les enfants se regroupent dans la salle de motricité Accompagnement à pieds par 2 ou 3 surveillants
CE2/CM1/CM2 MARDI ET JEUDI De 13h45 à 16h45	<u>RETOUR</u> Arrivée à 17h15 à l'école Les élèves sont confiés aux animateurs des temps périscolaires	<u>RETOUR</u> Arrivée entre 17h et 17h15 à l'école Les élèves sont confiés aux animateurs des temps périscolaires

Les parents ont la possibilité de déposer ou récupérer leur enfant directement au conservatoire. Ce choix est à préciser sur l'autorisation parentale à compléter dans le dossier d'inscription.

PRESENCE AU CRR et MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT : COLLEGE

LUNDI de 14h15 à 17h15	MERCREDI matin	JEUDI matin
6 ^{ème} -5 ^{ème} -4 ^{ème} -3 ^{ème}	6 ^{ème} -5 ^{ème}	4 ^{ème} -3 ^{ème}

DEPOSE DES INSTRUMENTS

- Les parents peuvent déposer les instruments de leurs enfants au Conservatoire à partir de 8h15 en salle 307.
- En élémentaires, les instruments peuvent être déposés à l'école. L'équipe technique du Conservatoire en assure le transport aller et retour.

PRINCIPES POUR LES ELEVES DEPOSES OU RECUPERES PAR LES FAMILLES AU DEBUT OU A LA FIN DES COURS

- En élémentaire, les familles qui le souhaitent peuvent déposer les élèves au CRR, elles doivent l'avoir signifié au service de la scolarité au moment des inscriptions
- Les élèves ne peuvent être déposés ou arriver plus de 30 minutes avant le début prévu des cours
- Les familles qui ont déclaré venir chercher leurs enfants d'âge élémentaire régulièrement doivent être présents à la sortie des cours ou avoir signifié à leurs enfants de les attendre (attente maximum de 30 minutes), le CRR ne peut assurer de contrôle des sorties.
- La responsabilité du CRR s'arrête à la fin des cours ou jusqu'au retour à l'école pour ceux qui sont accompagnés.

ABSENCE DES ELEVES

- Les parents doivent signaler l'absence de leurs enfants au Conservatoire le plus tôt possible
 - Par téléphone auprès du service accueil du conservatoire 05 55 45 95 50
 - Par courriel à l'adresse CRR_absences@ville-limoges.fr

Le motif de l'absence doit être indiqué.

RESPONSABILITE DES ELEVES EN ELEMENTAIRES

La sortie de l'établissement entre deux cours est strictement interdite. Un élève qui contreviendrait à ce principe ferait l'objet d'une sanction prévue au règlement intérieur.

Les parents qui souhaitent prendre occasionnellement leur enfant en charge, à la fin des cours ou en cas de sortie avancée pour cause d'absence d'enseignant ou de modification de l'emploi du temps, doivent en faire la demande à l'accueil du conservatoire.

Les parents doivent signer une décharge de responsabilité, attester de leur identité et signaler leur départ auprès de l'accueil.

Dans le cas où la personne qui vient chercher l'enfant ne soit pas les parents, il convient que ceux-ci adressent par mail une autorisation pour cette personne (CRR_scolarite@ville-limoges.fr)

En leur absence au moment du départ du groupe, l'élève sera ramené à l'école et confié à l'animateur de la garderie du soir.

RESPONSABILITE DES COLLEGIENS

POUR LES 6^{ème} -5^{ème}

Les élèves scolarisés en classes de 6^{ème} et 5^{ème} ne sont pas autorisés à sortir entre les cours sauf autorisation donnée par les parents lors des inscriptions ou auprès du service de la scolarité en cours d'année.

Les élèves autorisés doivent obligatoirement signaler leur départ à l'accueil au moment de leurs sorties.

POUR LES 4^{ème} -3^{ème}

Les élèves scolarisés en classes de 4^{ème} et 3^{ème} sont autorisés à sortir dès lors qu'il n'y a pas de cours. Les parents qui s'y opposent, doivent le signaler par écrit lors des inscriptions ou auprès du service de la scolarité en cours d'année.

PRATIQUES COLLECTIVES OBLIGATOIRES(ensembles et orchestres)

L'affectation de votre enfant dans une classe d'orchestre ou un ensemble se fera par décision du directeur sur proposition de l'équipe pédagogique.

Les listes des classes d'orchestre seront affichées à l'accueil du conservatoire et consultables sur internet **courant juin**.

PARTICIPATION AUX ACTIONS CULTURELLES

Les activités culturelles en lien avec le parcours pédagogique font partie intégrante des études au Conservatoire. Les élèves sont tenus d'y participer.

GRATUITE DU CURSUS CHAM

La gratuité d'inscription pour les élèves en CHAM s'applique uniquement aux disciplines pratiquées dans le cadre de ces classes.

Pour tout renseignement complémentaire concernant les différentes disciplines (chant, danse) dispensées par le conservatoire vous pouvez contacter Sylvie FREDERICO (05 55 45 95 62) ou Marie-Noëlle MAUSSET (05 55 45 95 78) au service scolarité du conservatoire.

Courriel : crr_scolarite@ville-limoges.fr

LOCATION D'INSTRUMENT

Le CRR possède un parc instrumental ouvert à la location suivant les disciplines et disponibilités (cf PDF tarifs).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Nadine PEYRATOUT**

Tel : **05 55 45 95 73** Courriel : [**nadine_peyratout@ville-limoges.fr**](mailto:nadine_peyratout@ville-limoges.fr)

NB : Une révision annuelle de l'instrument est à la charge des familles. La production d'une facture attestant de cette révision est obligatoire.

MEDIATHEQUE

La médiathèque musicale, située au 5^e étage du conservatoire dispose d'un fonds de 22400 documents comprenant 14400 partitions, 4100 disques, 2600 livres et 550 DVD. La médiathèque est accessible à tous les élèves du conservatoire ainsi qu'à toute personne disposant d'une carte du réseau Bfm.

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi, de 13h30 à 18h30

Mardi et vendredi de 14h30 à 18h30

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Pour tout renseignement, **Sandrine BOISSOUX** et **Isabelle MOURGAUD** sont à votre disposition.

Tél : **05 55 45 95 54**